

Programme d'aide à l'indemnisation des victimes

À propos du programme

L'objectif du programme d'aide à l'indemnisation des victimes est d'alléger certaines des charges financières auxquelles sont confrontées les victimes, celles qui sont directement liées à l'infraction spécifique, en fournissant une indemnisation pour certaines pertes.

Au département de la justice du Delaware, nous savons que la protection et l'aide aux victimes de la criminalité ne se limitent pas aux enquêtes et aux poursuites, mais qu'il s'agit également d'aider les victimes et leurs familles sur la voie de la guérison. Le programme d'aide à l'indemnisation des victimes (VCAP) peut fournir une aide financière pour couvrir les coûts d'une variété de services qui aident les victimes et leurs familles à commencer à reconstruire leur vie, y compris la perte de salaire, les frais médicaux, le paiement de conseils en matière de santé mentale et les frais funéraires. En accordant une indemnisation financière pour les pertes subies par les victimes à la suite d'un crime violent, le VCAP peut contribuer à alléger le fardeau financier et la détresse que le crime laisse derrière lui.

Le programme d'aide à l'indemnisation des victimes constitue une bouée de sauvetage importante, car il s'adresse aux victimes où qu'elles se trouvent dans les trois comtés du Delaware. Les demandes sont reçues par le bureau et examinées par notre personnel. L'Agence gère les fonds du programme et accorde les indemnités.

Le programme d'aide à l'indemnisation des victimes n'est pas une compagnie d'assurance. Le financement du programme est assuré par une surtaxe sur les amendes et les pénalités imposées par les tribunaux. Le programme n'est pas financé par l'argent des contribuables.

Pour plus d'informations, contactez le programme d'aide à l'indemnisation des victimes au (302) 255-1770 ou appelez le service d'assistance téléphonique du Delaware au 1-800-464-HELP.

Ressources utiles

Rapports annuels

Membres et personnel du conseil d'administration

Programme d'indemnisation

Programme d'aide aux victimes d'agressions sexuelles

Conseil et évaluation de l'enfant

Statut

Règles et règlements

Ressources locales

Brochure sur l'indemnisation des victimes

Demande d'indemnisation des victimes